



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 17 août 2020 à 17h30

- Décide d'approuver le projet d'aménagement du bâtiment sur parcelle N°43, rue du Battoir, et de lancer la procédure d'enquête ;
- Décide de préavis favorablement à l'octroi à la naturalisation suisse d'un jeune ressortant d'Italie, habitant à Bassins ;
- Décide de donner la suite utile à l'enquête cantonale quant à l'emploi d'herbicides à base de glyphosate ;
- Décide d'approuver les choix retenus des couleurs de façades et tuiles pour la construction sur parcelle N°688, sise rte de Burtigny 11 ;
- Décide de formuler son autorisation pour une fouille sur la parcelle N°1053, en vue de l'extension du réseau souterrain de Swisscom ;
- Décide de formuler son aval à Romande Energie pour le déplacement des câbles moyenne/basse tension du chauffage à distance ;
- Décide de formuler son accord sur le choix d'échantillon soumis pour la couleur de façade de la construction sur parcelle N°125, rue du Cardelay 12 ;
- Décide d'établir un préavis pour le PDRA Ouest vaudois s'agissant de l'harmonie des alpages ;
- Décide d'organiser le nettoyage des locaux communs du bâtiment de l'Auberge avec les différents locataires, en alternance ;
- Décide de l'acquisition d'un module de gestion de la caisse communale, à des fins de modernité et de sécurité ;
- Décide de participer à l'Assemblée de Région de Nyon ;
- Décide d'autoriser la pose de panneaux photovoltaïques sur parcelle N°343, rte de Burtigny 6 et de lancer la procédure usuelle ;
- Décide d'établir un préavis en vue de la vente de l'Arsenal, une offre d'achat étant parvenue à la Municipalité. Une deuxième est à recevoir ;
- Décide de lancer la procédure d'enquête et de refuser la demande de dérogation quant à la surface, dans le cadre du projet de transformation des bâtiments sur parcelles N°42 & 800, sises rue du Battoir 8 ;
- Décide de lancer la procédure en vue de l'enquête publique pour un projet de construction d'une villa et piscine sur parcelle N°1026, sise Clos de la Fontaine 1 ;
- Décide de signer la convention intercommunale APEC/réseau équestre Bassins soumise par le Canton ;
- Décide de ne pas engager d'apprenti en août 2021.

La Municipalité